



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Spécialité CONDUITE et GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)

DGER

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

BAC Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

- ➔ La rénovation du baccalauréat professionnel spécialités CGEA a pour objectif essentiel une meilleure prise en compte de l'agro-écologie dans la formation et la certification et de la diversité des systèmes de production actés par le Ministre dans le plan « Agro-écologie pour la France » et par la DGER dans le plan « Enseigner à produire autrement ».
- ➔ Cette approche intègre des leviers économiques, agronomiques, zootechniques et écologiques dans des systèmes variés de « polyculture-élevage »





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Fiche descriptive des activités

BIEN-ÊTRE ANIMAL
ENTREPRISE
GESTION INTÉGRÉE
RÉSEAUX COUVERTS VÉGÉTAUX
VIE DES SOLS
POLLINISATEURS FLORES PONTANÉE
AGROÉCOSYSTEME
OBSERVATIONS GRH
LEVIERS GES
RÉSILIENCE
AUXILIAIRES ARBRES
DIVERSITÉ RECYCLAGE
AGROÉCOLOGIE
MARCHÉS À TERME
AGRICULTURES
AUTONOMIE GÉNÉTIQUE DUER
DEMARCHES COLLECTIVES





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



LES 5 GRANDES FONCTIONS DE LA FDA

1. **Pilotage stratégique de l'entreprise agricole**
2. **Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité**
3. **Conduite et valorisation des productions et des services**
4. **Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines**
5. **Gestion et administration de l'entreprise agricole**





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



FONCTIONS, ACTIVITÉS ET TACHES

Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité

- a) **Maintien ou enrichit le sol en matières organiques et favorise les régulations biologiques**
 - a) Construit une rotation adaptée au milieu et équilibrée sur le plan agronomique
 - b) Construit collectivement ou individuellement un assolement parcellaire diversifié
 - c) Met en œuvre des techniques de préparation du sol
 - d) Raisonne et réalise les apports d'amendements
 - e) Cultive des couverts végétaux permanents ou temporaires (...)
 - f) Composte ou valorise les fumiers, pailles, déchets végétaux et effluents d'élevage
 - g) Plante et entretient arbres isolés, haies, bosquets, ripisylves et alignements d'arbres (...)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

b) Préserve le sol de l'érosion et du lessivage

- a) Détecte et apprécie les signes précurseurs de l'érosion et du lessivage
- b) Met en œuvre des pratiques culturales à l'aide d'équipements agricoles adaptés
- c) Alterne cultures d'hiver et de printemps dans la rotation et l'assolement des cultures
- d) Entretien ou implante haies, mares, talus et fossés, ...
- e) Implante et préserve les prairies, bandes enherbées, ...
- f) Modifie ou adapte le découpage parcellaire



CHAMPS DE COMPÉTENCES ET SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES

- **Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement**
 - Choix des productions et des services mis en marché par l'entreprise
 - Construction et évaluation de scénarios d'évolutions possibles du système de production (...)
 - Conduite d'un changement de système de production et ou de commercialisation
- **Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle**
 - Conception d'un assolement et d'une rotation
 - Diagnostic de l'état des sols
 - Valorisation des effluents d'élevage et des déchets végétaux
- **Conduite des processus de production**
 - Observation et appréciation de l'état de l'agroécosystème
 - Gestion intégrée de la santé animale et végétale
 - Conduite du système fourrager
 - Amélioration du bien-être des animaux d'élevage
- **Commercialisation des produits agricoles et des services**
 - Mise en marché d'un produit ou d'un service
- **Négociation, concertation et élaboration d'un projet**
 - Négociation d'un contrat (...) ou d'un projet d'investissement
 - Élaboration d'un projet collectif d'entreprises, de filière ou de territoire
- **Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines**
 - Encadrement d'une équipe
 - Gestion des pointes de travail
- **Gestion et administration de l'entreprise**
 - Gestion de trésorerie
 - Analyse des coûts de production, des marges brutes et nettes
 - Analyse des performances technico-économiques, financières, environnementales et sociales (...)
 - Gestion des démarches qualité





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES (SPS) AUX CAPACITÉS

Pilotage stratégique de l'entreprise

- Choix des productions et des services mis en marché
- Construction et évaluation de scénarios d'évolutions
- Conduite d'un changement de système de production

Conduite des processus de production

- Observation et appréciation l'agroécosystème
- Gestion intégrée de la santé animale et végétale
- Conduite du système fourrager
- Amélioration du bien-être des animaux d'élevage

C6- Piloter une entreprise agricole

- C6.1- Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte
- C6.2- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise

C7- Assurer la conduite technique des productions

- C7.1- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles
- C7.2- Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production



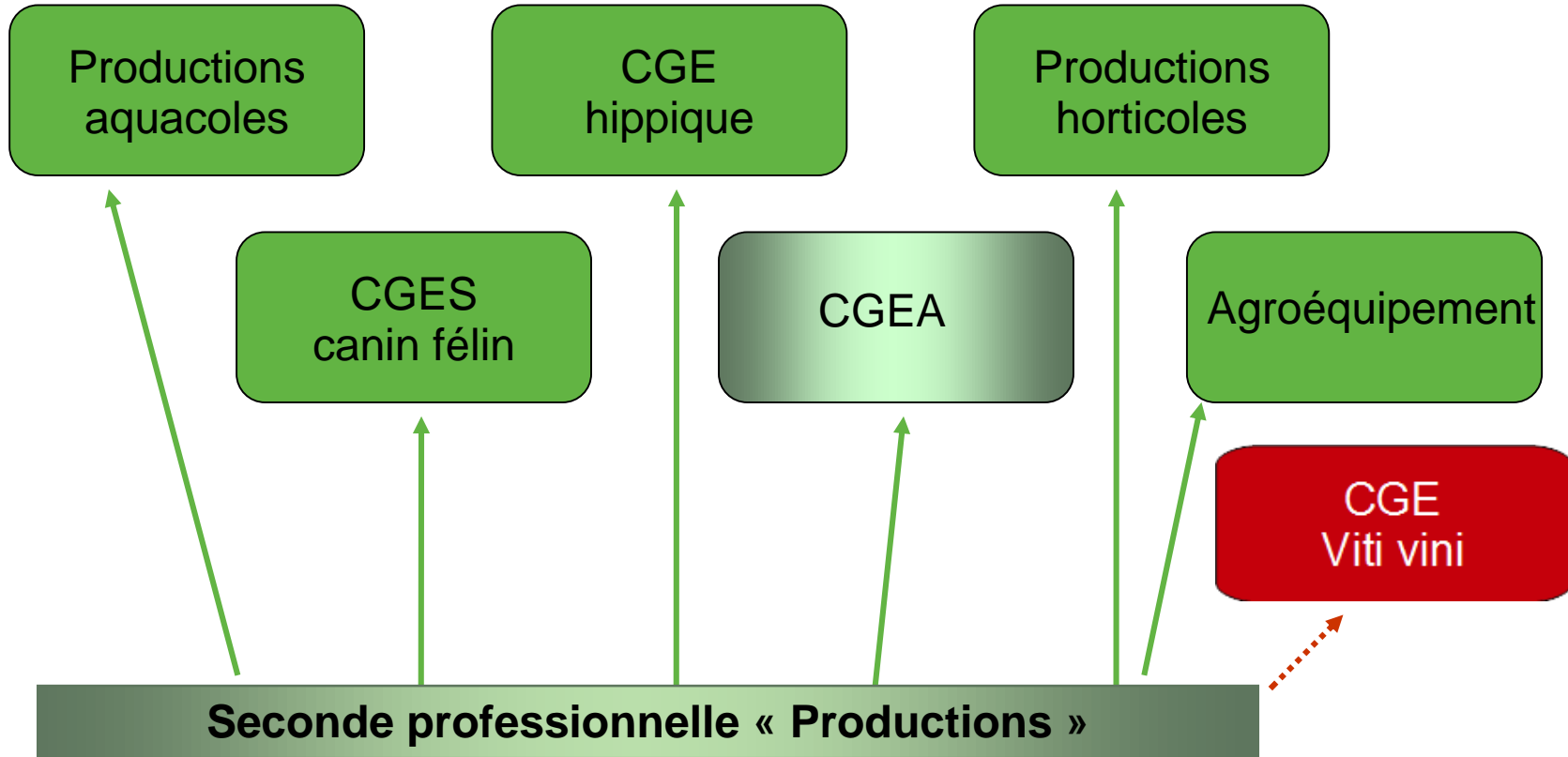


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

BAC Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) Champ professionnel Productions Parcours de formation

Spécialités du baccalauréat professionnel



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Rénovation du baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole »

Actuel BAC CGEA	
1 référentiel de certification par option	
1 spécialité	3 options
CGEA	SDE
	SDC
	VV

Nouveau BAC CGEA	
1 seul référentiel de certification par spécialité	
2 spécialités	Supports de formation
CGEA rénovée	« polyculture élevage » « grandes cultures »

CGEVV
Nouvelle spécialité



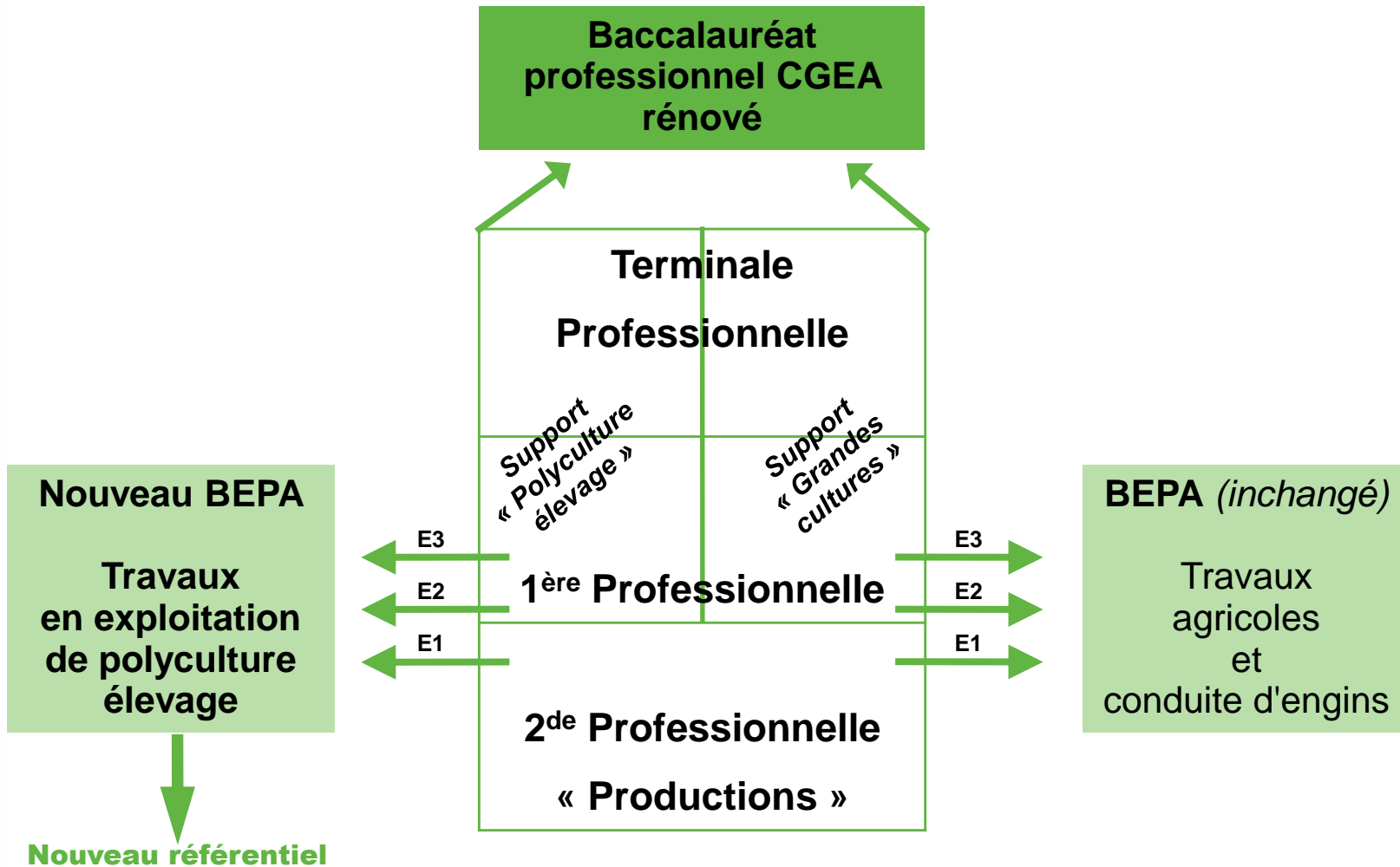


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Parcours CGEA rénové





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 1680 h sur 2 ans (56 semaines)

- Enseignement général composé de 4 modules généraux = 798 h de cours et TP/TD
- Enseignement professionnel composé de 6 modules professionnels + 1 module d'adaptation professionnelle (MAP) = 658 h de cours et TP/TD
- Activités pluridisciplinaires affectées au domaine professionnel = 112 h élève
- Enseignement à l'initiative de l'établissement (EIE) = 112 h (pilote par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le CA)

Stages

1 semaine de stage collectif - vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable

14 à 16 semaines de stages individuels en milieu professionnel dont 12 prises sur la scolarité





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Capacités professionnelles attestées par le diplôme du baccalauréat professionnel CGEA (identiques pour polyculture élevage et grandes cultures)

C5. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

- 5.1. Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème
- 5.2. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production

C6. Piloter une entreprise agricole

- 6.1. Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte
- 6.2. Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise

C7. Assurer la conduite technique des productions

- 7.1. Réaliser des observations, des suivis et des contrôles
- 7.2. Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Capacités professionnelles attestées par le diplôme du baccalauréat professionnel CGEA (suite)

C8. Gérer le travail dans l'entreprise agricole

8.1. Organiser le travail

8.2. Gérer la main d'œuvre

C9. Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte

9.1. Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière

9.2. Assurer la gestion administrative de l'entreprise

C10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services

10.1. Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise

10.2. Coopérer à des actions collectives sur le territoire

C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Évaluation des candidats en CCF

Capacités professionnelles

Capacité	Épreuves	Modalité	Coefficient
C5. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production	E5 - Choix techniques	EPT orale	2
C6. Piloter une entreprise agricole	E6 – Pilotage de l'entreprise	EPT orale	3
C7. Assurer la conduite technique des productions	E7 Pratiques professionnelles	CCF	5
C8. Gérer le travail dans l'entreprise agricole			
C9. Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte			
C10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services			
C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers			





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Évaluation des candidats en CCF et hors CCF Epreuve ponctuelle terminale E5, coefficient 2

La capacité visée par l'épreuve est la C5

- Il s'agit d'une **épreuve orale s'appuyant sur 4 fiches techniques** produites par le candidat. L'épreuve est adaptée au support de formation « polyculture élevage » ou « grandes cultures » et en lien avec l'entreprise du stage principal ou complémentaire....

Elle a une durée de 25 minutes.

- Elle se déroule en deux temps :
- une présentation d'une durée de 5 minutes maximum,
- un entretien avec les examinateurs d'une durée de 20 minutes au maximum

Les examinateurs sont :

- pour le support de formation « polyculture élevage » : un enseignant d'agronomie et un enseignant de zootechnie
- pour le support de formation « grandes cultures » : un enseignant d'agronomie et un enseignant d'agroéquipement





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Évaluation des candidats en CCF et hors CCF

Epreuve ponctuelle terminale E6, coefficient 3

Elle valide la capacité C6

- Il s'agit d'une épreuve orale qui s'appuie sur un document écrit obligatoire rédigé par le candidat.

Elle a une durée de 25 minutes. Elle se déroule en deux temps :

- un exposé par le candidat,
- un entretien avec les examinateurs
- L'évaluation est réalisée à partir d'une grille critériée nationale.

Les examinateurs sont :

- un enseignant de SESG, et en fonction du support de formation :
- un enseignant d'agronomie ou un enseignant de zootechnie et un professionnel du secteur pour « polyculture élevage »
- un enseignant d'agronomie ou un enseignant d'agroéquipement et un professionnel du secteur pour « grandes cultures »





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Évaluation des candidats en CCF

Epreuve E7 en CCF, coef. 5

CCF n° 1 (coefficient 0,5), capacité C10

L'évaluation prend la forme d'un oral ou d'un écrit. Elle s'appuie, en partie, sur l'étude de cas concrets à partir de documents fournis par l'examineur

CCF n° 2 (coefficient 1,5), capacités C8, C9

Elle prend la forme d'un écrit à partir d'un cas concret et de documents de gestion.

CCF n° 3 (coefficient 2.5), capacité C7

- Le CCF comprend deux situations d'évaluation : une s'appuie sur une production végétale et une sur une production animale.

CCF n° 4 (coefficient 0.5), capacité C11

- Les modalités d'évaluation sont laissées à l'initiative de l'équipe pédagogique en cohérence avec les objectifs du MAP proposé par l'établissement et validées par l'autorité académique.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les modules professionnels

MAP
Module
d'adaptation
professionnelle
56 h

MP2
Entreprise agricole,
marchés, territoire
70 h

MP3 Gestion de
l'entreprise
agricole
112 h

MP1
**Pilotage de l'entreprise
agricole**
70h

MP4
Gestion des
ressources
et agroécosystème
154 h

MP5
Conduite d'un
processus de
production
112 h

MP6
Choix, mise en
œuvre et
maintenance des
agroéquipements
84 h.

Formations en milieu professionnel 14 à 16 semaines





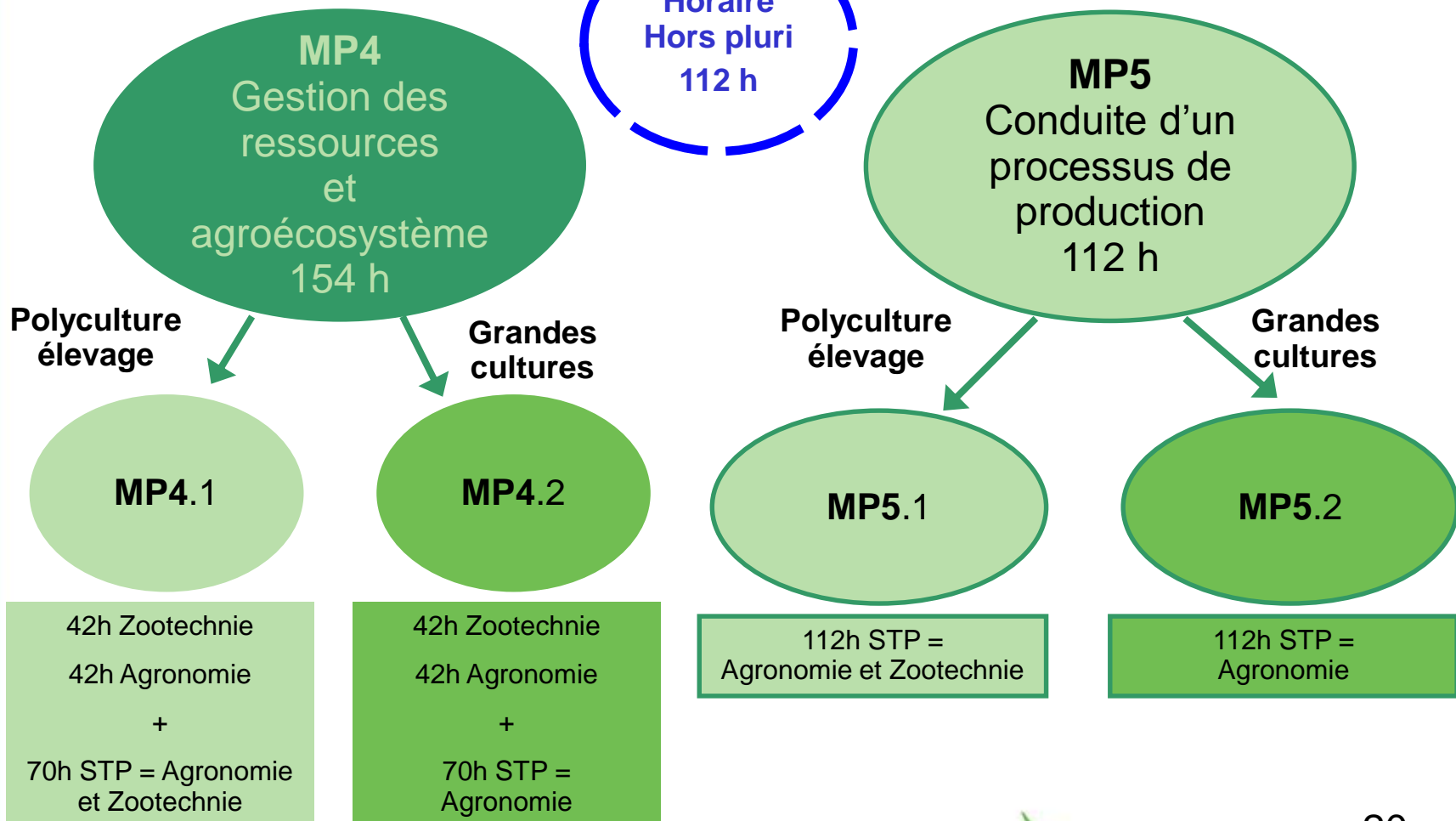
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Les modules professionnels

**Horaire
Hors pluri
112 h**



Thématiques des activités pluridisciplinaires (112 h)

Thèmes indicatifs	Heure	Modules
Biodiversité (diagnostic, génétique), gestion des habitats, gestion effluents et des flux, agriculture et alimentation de précision, GES	14	MP4 *
Chantiers (mise ne place culture, récolte), nouvelles technologie (GPS), chaîne de mécanisation, mécanisation et rationalisation des travaux d'élevage, diagnostic bâtiments élevage	14	MP5 *
Bilan alimentaire, gestion pâturage, gestion effluents et des flux, gestion des ressources (E5)	14	MP4 et MP5 *
Pilotage de l'entreprise agricole (E6)	42	MP1
Pratique de valorisation de production et mise en marché	14	MP2
Raisonnement d'une décision, limite des indicateurs technico-économiques, projet d'installation	14	MP3





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Grille horaire « CGEA » pour les scolaires

Enseignements obligatoires		Horaire 56 semaines				
Disciplines	seuil	TOTAL (avec pluri)	Classe entière	Groupe à effectif réduit	Activités pluri	Horaire hebdo. indicatif
Français		112,00	112,00			2,00
Documentation	24	28,00		28,00		0,50
Langue vivante	20	98,00	42,00	56,00		1,75
Histoire et géographie		84,00	84,00			1,50
Éducation socioculturelle	24	84,00	56,00	28,00		1,50
Éducation physique et sportive		112,00	112,00			2,00
Mathématiques	24	112,00	84,00	28,00		2,00
Informatique	16	28,00		28,00		0,50
Biologie - Écologie	24	70,00	42,00	28,00		1,25
Physique et Chimie	24	70,00	42,00	28,00		1,25
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	238,00	168,00	28,00	42,00	3,50
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	98,00	42,00	42,00	14,00	1,50
Agronomie		56,00	42,00		14,00	0,75
Zootchnie		42,00	42,00			0,75
Sciences et techniques professionnelles (agronomie/zootchnie pour polyculture ou agronomie pour grandes cultures - MP4, MP5)	16	224,00	84,00	98,00	42,00	3,25
Sciences et techniques professionnelles (MP1)		56,00	28,00	28,00		1,00
Sciences et techniques professionnelles (MAP)		56,00	28,00	28,00		1,00
Non affecté (EIE)		112,00	112,00			2,00
TOTAL		1 680,00	1 120,00	448,00	112,00	30,00
dont activités pluridisciplinaires		112,00				2,00
Période en entreprise et stages		14 à 16 semaines de stages dont 12 prises sur la scolarité 1 semaine de pratique encadrée + 1 semaine de stage collectif				

